

# PROGRAMME DETAILLE ET MODALITES PEDAGOGIQUES 2026

## « Réussir son projet entrepreneurial de management d'artiste dans le secteur musical»

[répertoire spécifique RS 7066](#)

**Nom du certificateur : EMIC FORMATION**

**Date d'enregistrement de la certification : 07/03/2025 auprès de France Compétences.**

**Référent du programme : MATHILDE CHAUMEIL**

[Mathilde.chaumeil@emicparis.com](mailto:Mathilde.chaumeil@emicparis.com)

**Coordinateur : Nathanne Le Corre, Manageuse et membre de l'UMAN**

[nathanne@sierra-management.com](mailto:nathanne@sierra-management.com)

**Référent Handicap : MARINE BERT**

[marine.bert@emicparis.com](mailto:marine.bert@emicparis.com)

### **OBJECTIFS**

La certification s'adresse à tout entrepreneur ayant un projet professionnel de création d'une structure de management d'artiste dans le secteur de l'industrie musicale.

La certification concerne la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial de création d'une structure de management d'artiste dans la filière musicale. Elle vise la création d'une structure de type PME ou TPE dans ce secteur, quelle que soit sa forme juridique. L'activité d'agent d'artiste étant encadrée et exigeante, et s'exerçant dans un environnement très spécifique, la création d'une telle activité nécessite des compétences spécifiques pour en définir la stratégie d'affaires et le positionnement via l'analyse de son environnement, la structurer, élaborer un modèle d'accompagnement d'artistes dans leur développement de carrière et définir le modèle de captation des acteurs stratégiques (artistes, investisseurs, producteurs, partenaires...) pour se démarquer et les attirer.

### **MODULE D'INTRODUCTION A LA FORMATION DANS SON ENSEMBLE / LE MANAGEMENT D'ARTISTE EN 2026**

#### **MODULE I/ LA FILIÈRE MUSICALE & LA FILIÈRE SPECTACLE VIVANT**

- Comprendre l'Organisation de la filière musicale et spectacle vivant - les liens juridiques et financiers
- Maîtriser les fondamentaux de l'Économie d'un label et maîtrise des contrats (artiste, licence, distribution, artist-services)
- Maîtriser les fondamentaux de l'Économie de la tournée, la compréhension contrats et les politiques liés au handicap dans le secteur

- Maitriser les fondamentaux de l'édition musicale, de son économie et de la protection des œuvres
- Connaitre le panorama des aides et des subventions dans le secteur musique
- Connaitre les programmes d'accompagnement des artistes

## **MODULE II/ LES MISSIONS DU MANAGER ET LE NOUVEAU CADRE LÉGAL DU CONTRAT DE MANAGEMENT D'ARTISTE**

- Maitriser parfaitement le contrat de manager. Connaitre les missions du manager

## **MODULE III / LE CHOIX DE LA STRUCTURE ET LES ÉTAPES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

### **Partie 1**

- Choisir la bonne structure juridique : les différentes formes de structures et entreprises et leurs statuts
- Maitriser les fondamentaux de la fiscalité des entreprises IR, IS, les régimes de TVA
- Connaitre les différentes taxes : CFE, CVAE, Taxe apprentissage
- Faire le BP, plan de financement (maitriser d'où viennent les financements. Et comment se financer), le plan de trésorerie.
- Atelier pratique

### **Partie 2**

- Maitriser les fondamentaux du droit social et droit du travail (DPAE, URSSAF etc)
- Maitriser les fondamentaux d'un contrat de travail VS contrat de prestations
- Choisir un accompagnement comptable, commissaire aux comptes (si nécessaire), fiscaliste, avocat
- Choisir le régime social du dirigeant

## **MODULE D'INTRODUCTION au MODULE IV : l'IDENTIFICATION DU PROJET DE l'ARTISTE**

## **MODULE IV/ COMPRENDRE LES FACTEURS-CLÉS DE SUCCÈS DU DEVELOPPEMENT D'ARTISTE**

- Construire et mettre en place une stratégie marketing & planning
- Elaborer une stratégie de promotion et choisir l'attaché de presse
- Maitriser les fondamentaux des réseaux sociaux et des stratégies d'influence

## **MODULE V / SAVOIR CONVAINCRE ET NÉGOCIER**

- Méthodes de communication et de connaissance de soi
- Méthodes de négociation

## **MODULE VI / DE LA THEORIE A LA PRATIQUE**

-Ateliers pratiques : chaque apprenant passe 30 minutes devant tout le monde pour expliquer son projet entrepreneurial Q&A avec les intervenants

5 MASTER CLASS : Alexandra Pilz Hayot (DG Savoir Faire) Mo Ali (Label manager Foufoune Palace), Anne Cibron (DG Louve) Matthieu Couturier (DG Grand) Justine Buton.

### **PUBLICS CONCERNÉS :**

Toutes les personnes souhaitant créer leur structure de « management d'artiste » pour accompagner et développer un ou plusieurs artistes dans le champ des musiques actuelles

**Pré-requis :**

Il est nécessaire de justifier des prérequis suivants :

- Avoir un projet professionnel de création d'une structure de management d'artiste dans le secteur de l'industrie musicale.
- Avoir des connaissances générales de l'environnement médiatique et culturel
- Avoir des connaissances générales des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Posséder une première expérience professionnelle ou personnelle dans l'univers de la musique ou du spectacle vivant
- Posséder un diplôme ou une certification de niveau IV

**Durée de la formation :** environ 10 jours soit un total minimum de 70 heures

**Fréquence :** environ 2 fois par an

**Effectif :** minimum 12 personnes et maximum 20 personnes

**Coût de la formation :** 3400 euros TTC

**FORMATEURS :**

Frantz Steinbach (entrepreneur culturel)

Pierre-Marie Bouvery (avocat PLA)

Alexandra Jouclard (Avocate)

Philippe Sitbon (Manager)

Julien Soulié (ex-FAIR, Responsable musique Carmaba)

Alain Boulesteix (Avocat droit social)

Matthieu Chabaud (directeur juridique et administratif Peer Music)

Benjamin Ciarlet(Directeur général Grand Musique Management)

Vivien Remond (formateur, coach)

Alexandra Pilz Hayot (DG SAVOIR FAIRE Manager d'artiste)

Alexis Sevenier (Manager, CA UMAN)

Lucie Guilloux (Manager, Gérante Super Miracle)

Oumar Samaké

Emilie Gonneau (Spécialiste du digital - Fondatrice d'ÜNI, Formatrice CNM, Autrice, Prog MaMA INVENT)

**MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

Soutenance orale d'un projet entrepreneurial de création d'une structure de management d'artiste, élaboré par le candidat, avec remise d'un support écrit

Il sera demandé au candidat d'élaborer son projet entrepreneurial de création d'une structure de management d'artiste dans le secteur musical et de rédiger un dossier de projet structuré qui sera transmis au jury d'évaluation en amont de la session d'examen (soutenance orale)

L'apprenant se verra délivrer un certificat et une attestation de réalisation si l'ensemble des compétences sont acquises

**BILAN À CHAUD ET À FROID** (Étude de satisfaction et d'impact de la formation)

L'apprenant se verra évaluer la qualité des intervenants et des modules à l'issue de la formation (bilan à chaud) et 3 mois après la fin de la formation (bilan à froid).

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :**

L'intégralité de la formation se déroulera en présentiel.

Exemples concrets de cas pratiques et de mise en situation, présentations, vidéoprotections, documentation et supports papier.

**Candidat en situation de handicap** : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail :

[marine.bert@emicparis.com](mailto:marine.bert@emicparis.com)

**Réglementation d'activité :**

Les articles R7121-1 et R7121-6 du Code du Travail encadrent les missions et l'établissement du mandat de l'agent d'artistes. De plus, le mandat entre un agent artistique et un artiste est régi dans les conditions prévues au titre XIII du livre III du Code Civil.

Le décret n° 2011-1018 du 25 août 2011 fixe à 10 % le plafond que la rémunération de l'agent artistique. Le plafond peut être porté à 15 % si l'artiste confie à son agent artistique des missions spécifiques de gestion de sa carrière, pratique courante dans le secteur du rock et des musiques actuelles

**Financement** : Les dispositifs de financement sont détaillés ici dans la section financement de la formation professionnelle : <https://emic-paris.com/frais-de-scolarite/>

**Délai d'accès** : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement.  
Clôture des inscriptions 14 jours avant la date d'ouverture de la formation.

Pour candidater : Formation CSMA ([formation-csma@emicparis.com](mailto:formation-csma@emicparis.com))

**Page web de la formation** : <https://emic-paris.com/formation/csma/>

**Date de dernière mise à jour de cette page** : 04/12/2025